

SOUS-PREFECTURE  
DE DRAGUIGNAN

Affaires économiques  
et environnement

- 3e Bureau -

Draguignan, le 01 JUIN 1978

Objet : Contrat de Pays  
de Fayence.

Monsieur,

Je vous prie de trouver, sous ce pli, à titre d'information, un exemplaire du contrat de Pays de Fayence qui a été approuvé, le 13 février dernier, par le Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire.

Ce contrat est désormais entré dans sa phase active et la réalisation de ses multiples actions, au coup par coup et suivant le calendrier fixé, a été lancée ou le sera à plus ou moins brève échéance, au fur et à mesure notamment que les dossiers réglementaires seront prêts et que les financements complémentaires attendus, principalement ceux du Conseil Général et de l'Etablissement Public Régional, auront pu être mis en place.

J'en profite pour vous remercier personnellement de votre étroite et si précieuse participation à la mise au point de ce document qui a été conçu à partir des conclusions émises au sein des diverses commissions chargées de son élaboration.

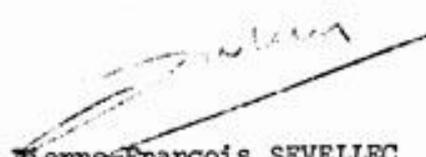
Il est bien certain que sans la large part que vous avez et que tout un chacun d'ailleurs a pris à cette oeuvre collective, le contrat de Pays de Fayence ne serait pas ce qu'il est et sa réussite serait moins parfaite.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Sous-Préfet,

Monsieur GIRELLI  
Sculpteur  
Rue Maurice Astier

83440 FAYENCE

  
Pierre-François SEVELLEC